



Déclaration liminaire

CAPA des COP/DCIO du lundi 7 décembre 2015

Depuis 2011, les COP et les CIO sont malmenés. Les personnels sont dans l'incertitude et dans l'attente d'un texte clair redéfinissant leurs missions dans le cadre de la création du corps unique des Psychologues de l'Education Nationale. Les tergiversations et le manque d'informations claires et cohérentes quant au devenir des CIO dans le cadre de la carte cible académique et dans le cadre du SPRO contribuent à entretenir un malaise et une inquiétude insupportables.

Nous rappelons que la création du **corps unique de psychologues** n'a jamais été demandée par le Sgen-CFDT, compte-tenu des risques qu'il fait peser sur la profession des COP : recentrage du travail en établissement scolaire et sur les publics en difficulté, accentuant de fait le versant expertise psychologique du métier au détriment du versant conseil en orientation.

Beaucoup de collègues s'inquiètent de la nouvelle appellation de leur métier : si le terme « psychologue » est mis en avant et si le terme de « conseil en orientation » disparaît, c'est le cœur même du métier qui est dénaturé.

En ce qui concerne **la carte des CIO**, les personnels des CIO départementaux du Haut-Rhin, menacés par le désengagement annoncé du conseil départemental et les personnels des petits CIO sont inquiets. Une réelle concertation doit se mettre en place pour définir les conditions locales d'une réorganisation : accessibilité, proximité, visibilité pour les publics, conditions de travail décentes pour les personnels.

Qu'en est-il de l'engagement de Monsieur le Recteur lors de l'audience du 12 juin dernier de mettre en place un groupe de travail et d'associer l'ensemble des organisations syndicales à une réflexion globale et anticipée sur la carte des CIO ?

Dans l'académie, la situation matérielle des CIO s'est considérablement dégradée, principalement ces derniers mois : ordinateurs obsolètes, non remplacement de photocopieurs, pannes récurrentes de téléphone et de connexion internet, pénurie de protocoles de tests et de logiciels d'aide au choix, chauffage insuffisant. Chaque demande est remise en cause et doit s'accompagner de justifications quant à sa légitimité. Les COP se sentent peu soutenus dans leurs missions et dans leur positionnement, tant pour répondre aux familles que pour répondre aux pressions et injonctions multiples et parfois contradictoires des établissements ou de l'institution. Ils se trouvent ainsi dans des conflits de loyauté et dans l'impossibilité d'honorer nos engagements, ce qui met à mal notre crédibilité aussi bien vis à vis des établissements, des jeunes et des familles que vis à vis des

partenaires extérieurs. Les agendas de plus en plus contraints, le sentiment de dispersion lié à la multiplication des missions et le manque de reconnaissance de la valeur de leur travail leur donne un sentiment d'impuissance, renforcé encore par la difficulté à faire remplacer les personnels en congé maladie.

Ainsi, nous nous demandons pourquoi donner de notre temps et de notre énergie pour des formations et des enquêtes sur les risques psycho-sociaux, si l'institution se montre dans l'incapacité de changer ses pratiques qui entraînent un mal-être de plus en plus grand dans notre profession.

Nous rappelons que pour le SGEN – CFDT,

- Les CIO doivent rester des services publics de l'Education Nationale
- Les personnels doivent rester dans l'Education Nationale (recrutement, formation, missions, statuts) sous la direction d'un DCIO et sous l'autorité du recteur
- Le public prioritaire doit rester celui de la formation initiale dans le cadre de l'Orientation Tout au Long de la Vie
- Le réseau doit rester un réseau de proximité : au moins un CIO par bassin.

Nous demandons à ce que les CIO soient financés à hauteur de leurs besoins pour la mise en œuvre de leurs missions vers tous leurs publics. Des outils décents et opérationnels sont indispensables.

Nous demandons à ce que les congés maladie soient remplacés pour tout arrêt supérieur ou égal à 15 jours. Un CIO ne peut proposer au public un service de qualité que si l'ouverture peut être assurée dans de bonnes conditions.

Nous réitérons notre demande qu'un groupe de travail académique avec les personnels et leurs représentants soit réuni pour engager une réflexion sur la question de la carte cible des CIO. Monsieur le Recteur s'y était engagé, lors de l'audience du 12 juin dernier.

Concernant l'accès au grade de DCIO, nous demandons comme cela avait été envisagé suite à notre intervention lors de la CAPA du 23 janvier 2015, la mise en place d'un entretien avec plusieurs responsables : CSAIO, cadre de la DRH, et chef d'établissement. Nous revendiquons une harmonisation des pratiques au niveau national pour garantir une plus grande équité.

Les élus SGEN-CFDT siégeant à la CAPA COP/DCIO

Dominique BERNE

Georgette KOHLER

Virginie KEITH

Béatrice SAPHY

David SCHWAB

Christophe FENNINGER